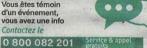
2 rue Carnot 03 84 30 16 56 lerredaclur@estrepublicain.fr

Retrouvez-nous également www.facebook.com/lestrepublicainvesous hautesaone/

Vous êtes témoir



10 novembre 1744, le fastueux passage du roi Louis XV à Vesoul 278 ans après la venue de « Louis le bien-aimé », Genevève et Maurice Coussement retracent ce pan d'histoire méconnu qui a coûté cher au porte-monnaie de l'arrive de l'ar

Trois maisons et des centaines de lits réquisitionnés, 600 soldats mobilisés, 4 000 lampions et vin à volonté : récit d'une journée royale.

ermez les yeux. Ouvrez les oreilles. Écoutez le bruit des sabots des chevaux claquant les rues pavées de la place du Grand Puits, à Vesoul, dans une liesse populaire. Il y a 278 ans, jour pour jour, Louis XV - arrière-petit-fils de Louis XIV - arrive à Vesoul sous la pluie et dans le vent froid. Le frimas automnal éteint les 4 000 lampions posés pour la circonstance dans les rues. Nous sommes le 10 novembre 1744. Il est 17 h. Malgré ce léger « couac » qui impose au cortège royal une arrivée dans l'obscurité, le monarque est accueilli comme il se doit : comme un roi. Normal.

Depuis plusieurs jours, Vesoul se prépare : 300 soldats venus de Besançon sont sur place depuis deux semaines, 300 de Vesoul, autant de Saint-Loup-sur-Semouse ainsi que des arquebusiers de Dole et de Salins-les-Bains et les tambours de Faverney.

Les époux Coussement mettent le doigt sur des trésors

Arcs de triomphe, banderoles et parade militaire font partie de ce décor réservé au monarque. Du bois est coupé dans la forêt vésulienne pour fabriquer une estrade où une centaine de spectateurs prend place pour admirer le passage du cortège. Du buis et

cher, vérifier, et plonger leur nez dans les archives départementales ou municipales. C'est par hasard qu'ils ont consacré une partie de leurs recherches aux « passages princiers » à Vesoul, entre 1744 et 1828. « Tout a commencé par un travail sur les postes à chevaux et l'histoire des communications à cette époque » présente Maurice Coussement, ancien professeur de mécanique au lycée Belin. « C'est en faisant ces recherches que nous sommes tombés sur les nombreux passages princiers à Vesoul comme celui de Louis XV, mais aussi celui de la dauphine, Marie-Josèphe de Saxe (1747) », poursuit Geneviève Coussement, son épouse, institutrice à la retraite. Grâce à ses connaissances en paléographie, la science des écritures anciennes, Geneviève déchiffre les écrits : « Aux archives départementales de Haute-Saône, il reste encore de nombreux documents assez bien conservés (lire par ailleurs) », dit-elle.

Il revient du front des Flandres

Organisée par le duc de Rohan, lieutenant général du comté de Bourgogne, l'arrivée du cortège royal en novembre 1744 est prévue depuis quelques jours. Louis XV, aussi appelé le bien-aimé, revient d'un périple militaire où il est allé soutenir ses troupes en Flandres puis sur le front Est, à Metz, Strasbourg et Fribourg.

C'est la guerre de Succession

d'autre part. Louis XV obtient la capitulation de Fribourg, « ville qu'il quitte le 8 novembre pour rejoindre Paris avec un cortège allégé. Il était pressé de rentrer à Versailles sans doute pour retrouver sa maîtresse, Madame de Châteauroux, qui faisait partie du voyage jusqu'à Fribourg », émet Maurice Coussement.

Avec son lit, ses tentes. ses lustres

Parti d'Altkirch, le roi ne fait que passer à Belfort, au grand dam de la municipalité qui avait décoré la ville. Après 100 kilomètres, le voilà à Vesoul. Le cortège royal est imposant mais plus léger que celui qui était à Fribourg. Quand le roi se déplace, c'est Versailles qui se déplace. Le faste avec. Il faut acheminer le lit, sa garde-robe. Des dizaines de tentes équipées de lustres à six branches sont montées chaque soir pour loger la cour sans souci de préserver les jardins et les pelouses de leurs hôtes. Là où s'arrête le roi, les propriétaires ne le sont plus vraiment », synthétisent les époux Coussement.

Madame Lyautey, la propriétaire de la maison vésulienne réquisitionnée, va rapidement s'en apercevoir... Cette dernière se plaignant d'avoir eu à supporter des dépenses considérables après le départ du roi, il lui fut répondu : « On ne saurait payer trop cher l'honneur de recevoir son souverain ». Ou quand la petite histoire rejoint la grande.

Textes Édouard CHOULET

349 voitures de matériaux pour réparer les routes

Travaux. Dans le livre des dépenses, les historiens relèvent, par exemple, que 59 journées de travaux sont facturées « alors que cela aurait pu se faire en 3 jours, par des ouvriers inconnus, nourriture non comprise ». Lampions. Autre exemple de dépenses non contrôlées, celle des « lampions ». 5 892 ont été facturés contre un peu plus de 4 000 « effectivement livrés ». Tout cela pour une prestation si mal exécutée que lorsque le roi arriva, les rues de Vesoul étaient dans l'obscurité en raison de la pluie et du vent.

• Charbon. 9 voitures de bois et de charbon ont été livrées aux Annonciades et Ursulines. Des lits ont été réquisitionnés dans les

couvents.

• Route. 349 voitures de matériaux ont été nécessaires pour réparer les routes. Des chevaux ont été réquisitionnés pour assurer les relais, fournitures d'avoine et de paille.

Logements. Les propriétaires de logements et d'hôtels sont réquisitionnés. Ils doivent assurer les frais de chauffage, d'éclairage et de nourriture pour des dizaines de personnalités. Certains logements sont rendus saccagés.

« Lever le mystère de la chapelle »

S'ils ont percé de nom- mur avait été percé pour rebreux mystères autour des passages princiers à Vesoul, les époux Coussement butent - encore - sur une question: où se trouvait la chapelle dans laquelle Louis XV a prié le matin du 11 novembre 1744? Sur place, Genevieve's interroge. Elle a recupéré du fonds « Griveaud », démolie. Si le roi a prié là, du nom de Martial Griveaud, archiviste en poste à Vesoul en 1922, un plan manuscrit de l'oratoire. « On sait que le roi est reparti le 11 novembre, de bonne heure, après avoir assisté à la messe dans une chapelle contiguë à la maison Lyautey », énonce l'historienne dans la cour d'un immeuble de la rue du Grand Puits.

Elle cherche sur les murs en pierre des indices pouvant indiquer la présence d'un mur ou d'un vestige de cette fameuse chapelle. « Un

lier la maison Lyautey à la maison d'Oricourt. La chapelle était accolée à la cour Lyautey », précise Maurice Coussement. S'ils ont une idée de l'emplacement, ils n'ont pas les preuves exactes pour déterminer un lieu précis. Sans doute a-t-elle été c'est sans doute parce que l'église Saint-Georges était en reconstruction à son pas-

Les cheveux de la fille de Louis XVI

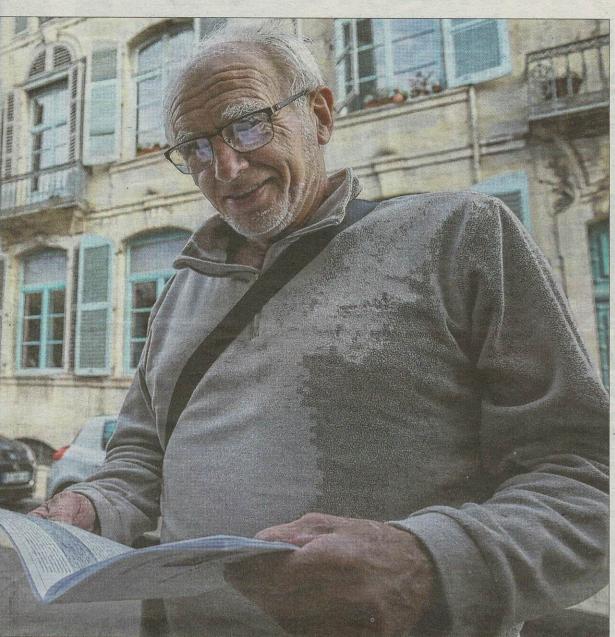
Que reste-t-il matériellement du passage royal? La famille Lyautey a conservé comme des reliques, les nappes représentant les épisodes du siège de Fribourg et les serviettes damassées qui ont servi au souper. Maurice Coussement a une autre envie : retrouver la mèche de

cheveu que laissa Marie-Thérèse Charlotte de France, le 24 décembre 1795, à l'auberge de la Poste tenue par Pierre Barrey. Ces cheveux sont ceux de la fille aînée de Louis XVI et de Marie Antoinette qui ont été transmis dans un médaillon à la famille Beauvain de Beauséjour.



Pour Geneviève Coussement. la chapelle pouvait se trouver derrière la maison Lyautey, à Vesoul. Photo ER/Édouard CHOULET





Geneviève et Maurice Coussement devant la maison Lyautey, à Vesoul : le roi Louis XV a dormi ici le 10 novembre 1744, archives à l'appui. Photo ER/David HANISCH

120 000 € la nuit royale, des factures qualifiées « d'honnêtes brigandages »

Rien n'est trop beau pour le roi de France qui ne restera finalement qu'une nuit à Vesoul. Arrivé à 17 h, il part le lendemain à 6 h. La maison de feu Anatoile Lyautey, seigneur de Colombe, conseiller secrétaire du roi, a été réquisitionnée. C'était la plus importante au centre de Vesoul et l'une des plus récentes (1712). « Malgré les grandes dimensions de cette maison, elle ne pouvait suffire aux services très compliqués de la chambre du roi, de sa garde-robe, et du service de la bouche. Les maisons contiguës, de MM. d'Oricourt et de Valleroy, sont réquisitionnées », rapporte Maurice Coussement, documents d'archives à

« Il fallut emprunter des lits de tous côtés »

Des travaux « importants » sont lancés : ouvertures de plusieurs portes pour faire communiquer l'ensemble, les cuisines des maisons Lyautey et d'Oricourt sont réunies. « On n'a pas le menu mais on peut s'en faire une idée à partir des aménagements réalisés : on y installe des réchauds, des grilles, des gardemangers, 95 crochets pour le gibier, autant pour la volaille, 15 pour le bœuf. Un four à pain est installé aux Ursulines, le tout comme pour un séjour de longue durée », rapportent nos deux chercheurs.

Le soir, le grand dîner est servi. Puis un bal est organisé dans la grande salle du Présidial, située dans l'hôtel Thomassin aujourd'hui maison Boisselet, rue du Lycée.

Des feux de joie et un feu d'artifice - dont les machines avaient été amenées depuis Besançon - éclairent la nuit. Une fontaine à vin avait été aménagée pour le peuple. « Il n'y avait plus de vin : c'est de la bière qui a coulé », précise un document.

Le cérémonial du coucher du roi

Éreinté par le voyage, le roi va dormir dans une chambre amé-

nagée dans le respect du « cérémonial du coucher du roi comme il doit être fait à Versailles ». Des courtisans étaient admis au coucher et au lever du roi. Une balustrade à pieds chantournés et ornée de plusieurs lys est apposée dans la chambre. Les dépenses sont importantes. Des milliers de factures arrivent et sont qualifiées dans le registre des comptes de la Ville comme « d'honnêtes brigandages ». La dépense totale pour cette journée est estimée à 10 000 livres, dont 9 000 à la charge des Vésuliens, soit l'équivalent de 120 000 €. Vraiment, rien n'est trop beau pour ce « bon Louis ».



Des portes ont été ouvertes par les maçons. La propriétaire n'avait rien à dire. Photo ER/Édouard CHOULET

Laimfo d'à côté

Aire urbaine : Les buralistes rencontrent la police et les Douanes pour évoquer leurs problématiques

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et avec elles un phénomène récurrent. Les bureaux de tabac sont régulièrement la cible de délits voire de crimes en cette période. Autant dire que la réunion programmée mardi soir, dans les locaux de « La Tentation », en face de la gare de Montbéliard, tombait à point nommé. Une rencontre lancée par David Zumbiehl, le tout nouveau « référent buralistes » au commissariat de police, pour l'ensemble de la circonscription de Montbéliard et d'Héricourt. Depuis deux mois, il a fait sa tournée des enseignes dédiées pour y rencontrer une trentaine de commerçants.



Yasmina Pomathios, de la Direction régionale des Douanes, et Déborah Bouché, la commissaire, ont éclairé la lanterne des buralistes. Photo ER/DR

La lutte contre la contrebande

L'objectif de cette soirée était donc de fluidifier les contacts avec la police mais aussi avec les Douanes, représentées pour l'occasion par Yasmina Pomathios, la responsable du pôle d'action économique à la Direction régionale de Besançon ainsi que par la chef de l'unité de Montbéliard. Il a notamment été question de la contrebande et de l'économie souterraine qu'elle génère. À cet égard, les Douanes ont précisé que durant l'année 2022, 130 constatations avaient été effectuées, que plus de 200 kilos de marchandise avaient été saisis et que des veilles permanentes sont menées du côté de la Suisse et du Luxembourg (principale source d'approvisionnement) mais aussi à destination des transporteurs internationaux qui, parfois, n'hésitent pas à venir dans l'Hexagone avec des cartouches non déclarées pour mettre du beurre dans leurs épinards. De quoi, en partie, rassurer les buralistes sur la lutte contre ce qui apparaît comme une flagrante concurrence déloyale.

15 000 euros de subventions

Autre sujet de préoccupation : les violences verbales et physiques auxquelles sont confrontés les vendeurs de tabac, journaux et autres jeux à gratter. Au cours de la soirée, les buralistes ont appris que des subventions d'ampleur (jusqu'à $15\,000\,\mathrm{C}$) sont prévues pour les aider à se doter de matériel de vidéoprotection. Côté police, outre le référent, la commissaire Déborah Bouché et son adjoint le commandant Patrick Le Barre ont rappelé tous les réflexes, toutes les consignes et aûtres « petits trucs » à déployer pour tenter de désamorcer les tensions.

Au terme de près de deux heures d'échanges, les participants sont repartis avec davantage de connaissances sur les modes opératoires à mettre en branle en cas de soucis. En espérant simplement à ne jamais devoir les mettre en action.

Sam BONJEAN